



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°03

Réunion électronique du 11 / 09 / 2023

Présents : LAULAGNET Roselyne, MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, AUBERT Philippe.

Excusée :

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.org) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

ENGAGEMENTS SAISON 2023-24

Vous trouverez ci-dessous les dates d'engagement de vos équipes pour la saison 2023-2024.

Compétitions	Dates limites d'engagement
U7	16 Septembre 2023

Pour les CATEGORIES U7 à U11, par PORTAILCLUBS vous rendre dans l'application FOOTCLUBS:

1. Choisir la saison **2023-2024**
2. Cliquer sur le menu « **FOOT animation et loisirs** »
3. Sur la nouvelle page, cliquer sur la rubrique « **Engagements** »
4. Sélectionner « DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL » dans « Centre de Ressources »
5. Renseigner « Accord » dans l'avis d'engagement de la Compétition choisie puis « Valider »
6. Pour créer un nouvel engagement, Sélectionner le centre de ressource DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL, puis cliquer sur NOUVEL ENGAGEMENT. Sélectionner le centre de ressource et cliquer sur la catégorie concernée, suivre les étapes. Valider votre page.

Vous avez possibilité de renseigner au préalable vos desideratas.

Pour connaître la procédure complète cliquer sur le point d'interrogation situé à droite de saison 2023/2024. Des vidéos sont également à votre disposition, pour vous accompagner.

Résumé pour saisir un desiderata : Obligatoirement sur Footclubs.





Afin de saisir un Désidérata, aller dans la rubrique engagement et sélectionner en cliquant sur l'épreuve sur laquelle vous souhaitez poser un désidérata. La fiche « Engagement & Désidérata » s'ouvrira. Vous pouvez alors saisir les demandes suivantes, en déroulant et cliquant sur + attention bien valider vos pages.

Pour tout renseignement envoyer un mail à competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr,

Votre demande, envoyée obligatoirement par l'adresse mail officielle du club, sera consultée lors de la prochaine réunion de la commission.

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h00
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.





Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel : Pour les tournois les règles pour chaque catégorie doivent être appliquées : temps de jeu, nombre de joueurs, surface des terrains.

U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Date limite engagements : 16/09/2023.

FONCTIONNEMENT DEBUT SAISON 2023-24

Engagements :

Afin de permettre un début de saison fluide, lisible par tous pour les constitutions des poules et des calendriers, les équipes engagées avant le 16 septembre 2023 (comme demandé plus haut), pourront participer aux différents plateaux proposés dès le début de la saison.

Pour les inscriptions intervenant au-delà de cette date (avec un maximum du 15 octobre 2023), alors les équipes pourront être intégrées dans nos organisations à compter du 11 novembre 2023. Ces équipes prendront place dans les poules sur les affectations laissées vacantes, et offrant en conséquence moins de possibilités de proximité géographique.

Journée d'accueil du 23/09/2023 :

Les clubs participants, à raison de 1 ou 2 équipes max, seront **convoqués** par la Commission à partir des engagements effectués avant le 16/09/23. Il s'agira lors de cette journée de présenter et mettre en place un plateau modèle à reproduire tout au long de la saison.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Journée d'accueil du 30/09/2023 :

Les clubs participants, à raison de 1 ou 2 équipes max, seront **convoqués** par la Commission à partir des engagements effectués avant le 16/09/23. Il s'agira lors de cette journée de présenter et mettre en place un plateau modèle à reproduire tout au long de la saison.





U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

FONCTIONNEMENT DEBUT SAISON 2023-24

Engagements :

Afin de permettre un début de saison fluide, lisible par tous pour les constitutions des poules et des calendriers, les équipes engagées avant le 09 septembre 2023 (comme demandé plus haut), pourront participer aux différents plateaux proposés dès le début de la saison.

Pour les inscriptions intervenant au-delà de cette date (avec un maximum du 15 octobre 2023), alors les équipes pourront être intégrées dans nos organisations à compter du 11 novembre 2023. Ces équipes prendront place dans les poules sur les affectations laissées vacantes, et offrant en conséquence moins de possibilités de proximité géographique.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (contact hors horaires de bureaux)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

Festival PITCH U13 : Les équipes 1 et 2 de chaque club sont engagées pour cette compétition sauf si le club a fait la demande de retirer son équipe par mail à la Commission.

Le 1^{er} Tour du Festival PITCH aura lieu ce **samedi 16/09/2023 à 13H30**.

Les perdants du 1^{er} Tour ainsi que les équipes 3, 4, 5... des clubs participeront à la Coupe Charles ANDRE. Le 2^{ème} Tour du Festival PITCH U13 et le 1^{er} Tour de la Coupe Charles ANDRE auront lieu le samedi 04/11/2023.

Lors de la diffusion des poules, la 1^{ère} équipe nommée organise le plateau. Si le club recevant souhaite effectuer un changement d'horaire, il doit prévenir les autres clubs et doit obtenir l'accord de tous. Sinon, le plateau reste à l'heure officielle 13H30.

Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant.

Avant chaque match, les équipes participent à l'épreuve obligatoire du « un contre un ». Si une équipe refuse cette épreuve, ses résultats ne seront pas comptabilisés.

Déroulement de l'épreuve du « un contre un » :

- Départ à 26 m du but.
- Utiliser les deux buts.
- Départ simultané des deux joueurs.
- 4 joueurs par équipe participent.
- Le joueur ne peut pas sortir de la largeur de la surface de réparation.
- Le joueur a le droit à une seule frappe au but.
- Si faute du gardien sur l'attaquant 1pt est accordé automatiquement





- En cas d'égalité à la fin de la série, un 5ème joueur s'avance jusqu'au départage
Une documentation schématique est fournie sur la feuille des résultats [Pitch ou Charles André Feuille de Résultats.pdf](#) sur le site du District.

Déroulement du plateau :

- Les parties se déroulent en **2 périodes de 10 minutes** pour les poules de **4 équipes** et en **2 périodes de 15 minutes** pour les poules à **3 équipes** conformément au règlement du Foot à 8.
- Un repos de 2 minutes est prévu entre chaque rencontre.
- L'attribution des points est 3 points pour match gagné, 4 points pour match gagné avec 2 buts et plus, 1 point pour match nul + 1 point si le « un contre un » a été remporté et 0 point pour match perdu
- Le classement sera établi par addition des points obtenus sur le terrain.
- En cas d'égalité, les équipes seront départagées en premier par le goal-average particulier et en second, par le défi technique « un contre un ».

A noter :

- Les clubs organisateurs des plateaux ne recevront pas de courrier.
- Les poules du 1^{er} Tour sont diffusées sur le site du District dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : [Pitch U13 2023.2024 1er Tour.pdf](#)
- Les feuilles de licences à compléter avec les résultats du défi technique ainsi que la feuille des résultats sont à télécharger sur le site du District dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : [Pitch ou Charles André Feuille de Licences et 1c1.pdf](#) et [Pitch ou Charles André Feuille de Résultats.pdf](#)
- **Une fois le plateau effectué, les clubs organisateurs doivent retourner toutes les feuilles par mail à la Commission des Compétitions Jeunes en précisant dans l'objet du mail « PITCH U13 – nb Tour – Poule X »**

1^{ère} Phase D1 & D2 (Excellence) :

La 1^{ère} phase D1 & D2 débutera le **samedi 23/09/2023** à 13H30.

Suite aux indices sportifs sur les 5 saisons précédentes, les 24 premières équipes ont été positionnées en D1, les suivantes en D2.

- ✓ La D1 est constituée de 3 poules de 8 équipes qui se rencontreront en match sec pour la première phase. Les deux premiers de chaque poule (si éligibles) représenteront le District au Critérium LAURA Foot.

Les clubs qui représenteront le District pour le Critérium LAURA Foot qui se déroulera au Printemps 2024 seront Labellisés ou engagés dans le processus de labellisation.

- ✓ La D2 est aussi constituée de 3 poules de 8 équipes qui se rencontreront en match sec. Les deux premiers de chaque poule monteront en D1 après la trêve.

Vous retrouvez la planification des matchs sur le site du District dans les compétitions et sur votre Footclubs.

La FMI est mise en place pour la D1 et la D2, merci de vérifier que vos éducateurs ont bien l'accès.

Phase de brassage (Promotion d'Excellence et 1^{ère} Division) :

La phase de brassage débutera le **samedi 23/09/2023** pour les deux niveaux.

Les poules de brassage sont diffusées sur le site du district dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : [U13 Promotion d'Excellence.pdf](#) et [U13 1ère Division.pdf](#)





La 1^{ère} équipe nommée organise le plateau. Si le club recevant souhaite effectuer un changement d'horaire, il doit prévenir les autres clubs et doit obtenir l'accord de tous. Sinon, le plateau reste à l'heure officielle 15H30 à ce jour.

La feuille de match de brassage est à télécharger sur le site du district dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : [U13 Brassage Feuille de Match.pdf](#)

et à nous retourner avant le lundi midi par mail à competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr avec en objet du mail Brassage U13 « Niveau joué » - Poule X.

U15

Responsables : Philippe AUBERT 06 80 92 81 87 & Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

IMPORTANT MODIFICATION DATE/HORAIRE : Les clubs sollicités pour des demandes de changement de date ou horaires de rencontres doivent impérativement renseigner leur position (accord ou refus) au plus tard 13 jours avant la date initiale de la rencontre.

U15 Brassage :

Pour donner suite aux nouveaux engagements les clubs sont priés de prendre en compte les modifications suivantes :

Poule A : Passage d'une poule de 8 équipes à une poule de 10 équipes. Intégration des équipes de OL SALAISE RHODIA 3 et FC MUZOLAIS 2. Début de la compétition le 24/09/2023.

Poule B : Retrait de FC RAMBERTOIS.

Poule C : US CLONAS 2 VALLONS 2 remplace l'exempt.

Poule D : US PONT LA ROCHE 2 remplace l'exempt.

Poule H : Passage d'une poule de 8 équipes à une poule de 10 équipes. Intégration des équipes de AS VERNOUX 1 et US VALLEE JABRON 3. Début de la compétition le 24/09/2023.

Coupes :

Le 1^{er} Tour est programmé le dimanche 24 septembre 2023.

Le tirage des coupes U15 JP QUINTIN (D1 et D2), et Gilbert PESTRE (Brassage) est en ligne.

Coupe Gilbert PESTRE : Compte tenu du nombre d'équipes engagées un tour de cadrage sera programmé le 28/01/2024.

Compte tenu du nouveau calendrier de la poule U15 Brassage Poules A et H, les équipes de ces poules et leurs adversaires en Coupe Gilbert PESTRE sont exemptés.

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

D1 et D2 :

Début des compétitions : Samedi 16 Septembre 2023.





Brassage :

Modification du calendrier : Compte tenu de l'intégration tardive d'équipes, certaines poules seront constituées de 10 équipes (pour 8 initialement prévu). En conséquence les poules concernées débiteront la compétition le samedi 16 Septembre 2023 (voir calendrier en ligne).

Coupe VIVIER BOUDRIER :

1^{er} Tour : Samedi 23 Septembre 2023. 22 Rencontres.

Sont exemptées du 1^{er} Tour de la Coupe VIVIER BOUDRIER les équipes U17-1 des clubs engagés en Coupe GAMBARDELLA. Ne sont pas concernés par ces exemptions les clubs ayant des équipes engagées au niveau régional en championnat (U18R).

La rencontre JS LIVRON 2 – GFHT 2 est recalée à 17H00 en raison de l'organisation de la journée d'accueil U9 sur le même site.

2^e Tour : Samedi 21 Octobre 2023.

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

Rappel réglementaire :

Les joueurs U17 participants aux compétitions U20 sont soumis à l'article 73.2 a des Règlements Généraux, sous réserve d'obtenir un certificat médical d'absence de contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale.

D1 et D2 :

Compte tenu des désengagements enregistrés la Commission est contrainte de revoir la formule des compétitions pour cette saison. Soucieuse de l'intérêt général et souhaitant proposer une pratique en phase avec les objectifs de développement pour cette catégorie U20, les compétitions sont donc revues et modifiées pour proposer le schéma suivant :

U20D1 : 1 poule de 12 équipes.

U20D1 : 1 poule de 12 équipes. Car retrait DU FC TRICASTIN le 04/09/23.

Début des compétitions : Samedi 16 Septembre 2023.

Coupe Georges ETIENNE :

Au regard du calendrier chargé, la Coupe Georges ETIENNE initialement programmée ne se déroulera pas cette saison.

